Téléphones fixes dans les cellules : les syndicats pénitentiaires de la prison de Condé-sur-Sarthe sont inquiets

22/08/2019 à 9h36

> *Dans la prison de Condé-sur-Sarthe, les téléphones fixes dans les cellules inquiètent les surveillants :*
> *– l'écoute des conversation a 48H de retard*
> *– les agents ne peuvent pas toujours traduire les discussions en langue étrangère*
> *– …*
>
> *Encore une belle idée de @NBelloubet … pic.twitter.com/mhiN8UCumy*
>
> *– Tancrède (@Tancrede_Crptrs) August 22, 2019*

Depuis le début du mois de juillet, la quasi totalité des cellules de la prison de Condé-sur-Sarthe sont équipées de téléphones fixes. Une installation qui devrait concerner 50 000 cellules françaises d'ici à 2020. Le but : réduire le trafic de téléphones portables.

Seuls les quartiers disciplinaires n'ont pas de combiné. Le quartier de prise en charge de la radicalisation en est pourvu. D'après le syndicat FO Pénitentiaire, Abdelkader Merah, le frère de Mohamed Merah, transféré à la prison de Condé-sur-Sarthe début août a, par exemple, accès au téléphone

dans sa cellule.

Mais **les surveillants pénitentiaires ne sont pas assez nombreux pour écouter toutes les conversations en direct. Le décalage d'écoute a déjà pris 48 heures de retard pour certains détenus à Condé-sur-Sarthe…** un danger pour cette prison où se trouvent les plus dangereux du pays.

Une sorte de cabine téléphonique dans les cellules

Le téléphone proposé n'est pas une ligne comme les autres. Le détenu ne peut pas recevoir d'appels et ne peut composer que le numéro qui a été au préalable enregistré par l'administration, dont l'adresse et le nom du correspondant a été justifié par des factures.

Une précaution qui n'en est pas une, selon les gardiens de prison : **"une fois que le numéro est composé, les familles à l'extérieur transfèrent les appels sur d'autres téléphones portables et organisent des conférences. Ca discute en langue étrangère et les agents ne peuvent traduire. On passe à côté de pleins de choses. A l'heure actuelle c'est impossible de suivre les conversations en direct. Elles ont lieu le soir, elles durent parfois plus d'une heure et demi. On risque de passer à côté de choses. Et comme il s'est passé le 5 mars, qu'on se rende compte après l'attaque que cela aurait pu être évité."** explique un surveillant à la prison de Condé-sur-Sarthe, représentant local du syndicat Force Ouvrière.

Avec les téléphones fixes et le manque de moyens humains, le personnel se sent vulnérable face à un dispositif jugé, qui plus est, inutile. "Un détenu qui veut trafiquer ne passent pas par les fixes" ajoute le surveillant.

Renforcer le lien familial ?

Pourtant, à l'annonce de cette mesure, Nicole Belloubet, la

Ministre de la Justice se montrait confiante sur son intérêt : “nous considérons qu’il y là une question de sécurité, qu’il y a là également un allégement des taches pour les surveillants et également une question de lien familial”

Renforcer le lien familial, la présidente du syndicat des proches des détenus n’y croit pas. Selon elle, le prix des appels téléphoniques est trop élevés pour cultiver le lien familial. L’utilisation de ce téléphone est facturée aux détenus environ 80 centimes la minute et jusqu’à 150 euros par mois. ” L’intérêt des téléphones en cellule, il n’y en a pas. Ce ne sont ni plus ni moins que des cabines en cellule avec des forfaits exorbitants. Les détenus qui ne travaillent pas c’est forcement la famille qui paie” explique Lydia Trouvé, Présidente syndicat Protection et Respect des Prisonniers.

Contactée, la direction de la prison de Condé-sur-Sarthe ne souhaite pas encore s’exprimer sur le sujet.

France 3